



# Comm'une Infos

Bulletin d'information municipale

n°10

Octobre-Novembre-Décembre 2022

## Le Mot du Maire



Bonne année 2023 !

Une nouvelle année débute et déjà de nombreuses épidémies nous obligent à reprendre une vigilance accrue, masque et distanciation.

Nous vous souhaitons à tous, de garder et entretenir la forme ! L'année sera d'autant plus belle si nous restons en bonne santé !

Depuis un an, il est facile avec les médias qui nous informent en un temps record des misères du monde, de nous laisser emporter dans une tourmente négative en entendant les mots comme guerre, délestage, augmentation du cout de la vie....

De notre commune Val-du-Mignon, qu'en a-t-il été sur 2022 ?

Nous avons dans un élan de **solidarité**, en soutien pour le peuple Ukrainien, en mars, collecté, stocké, envoyé des vêtements et autres à ce peuple attaqué.

Puis un épisode caniculaire avec sècheresse s'est installé, nos capacités d'**adaptabilité** ont été sollicitées, en annulant ou reportant les évènements festifs de jour à des horaires plus frais en fin de soirée, en interdisant les feux d'artifice, malgré cela vous avez eu un été riche en spectacles et marchés nocturnes !

Face à la consommation d'énergie et la possibilité de coupure d'électricité, avec tous **les gestes responsables** de chacun d'entre nous, en plus du temps plutôt doux, les délestages ne sont plus évoqués.

Pour les enfants scolarisés à Val-du-Mignon, le **projet Sécurisation et réhabilitation de l'école** est **ambitieux et à l'écoute de tous**.

Dans le cadre de vie qui nous est offert, en plus des valeurs déjà mises en place sur 2022, nous espérons 2023, riche d'écogestes, de bonheur simple partagé entre tous, de rêves pour les plus jeunes et de belles réalisations collectives et associatives pour les autres !

Très belle année 2023

Marie-Christelle BOUCHERY, Maire

## Sommaire

### Conseil Municipal

Comptes rendus p. 2

### Actus du moment

Projet Ecole p. 2

Halloween p. 5

CTS de Santé p. 6

Boîte à dons p. 6

Marché de Noël p. 7

Accueil nouveaux arrivants p. 8

Ecole : Repas de Noël p. 8

Un cadeau pour nos aînés p. 8

Maison France Service p. 9

Vœux de la municipalité p. 9

Le PLUiD dans les villages p. 10

### Parole aux Associations

Familles rurales p. 10

APE Usseau p. 11

### Veille et Proposition

p. 11

### Zoom sur ...

p. 12



# CONSEIL MUNICIPAL

## Comptes rendus ...

du 24 octobre 2022

**Étaient présents :** 11 élus / **Étaient absents excusés :** 5 élus / **Étaient absents non-excusés :** 1 élu / **Étaient représentés :** 3 pouvoirs.

Aucune information significative et importante résulte de ce conseil. Pour avoir l'intégralité des décisions, reportez-vous aux comptes rendus de conseils disponibles sur internet.

du 21 novembre 2022

**Étaient présents :** 11 élus / **Étaient absents excusés :** 8 élus / **Étaient absents non-excusés :** 0 élu / **Étaient représentés :** 3 pouvoirs.

### ❖ Horaire éclairage public

Afin d'harmoniser les heures d'allumage et extinction de l'éclairage public, il est établi les horaires suivantes sur l'ensemble de la commune de Val du Mignon : Allumage à 6h30 et extinction à 22h30.

Pour information, le nombre de points lumineux sont :

- USSEAU : 95 dont 38 en LED soit 27%
- PRIAIRES : 34 dont 3 en LED soit 8%
- THORIGNY : 27 dont 0 en LED soit 0%

du 12 décembre 2022

**Étaient présents :** 11 élus / **Étaient absents excusés :** 8 élus / **Étaient absents non-excusés :** 0 élu / **Étaient représentés :** 3 pouvoirs.

Conseil extraordinaire pour une modification budgétaire dans le but de régler les salaires de fin d'années. Le nouveau montant de personnels sur l'année 2022 a entraîné une dépense supérieure à ce qui était prévu dans le budget prévisionnel.

## Rappel

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux sont affichés en mairie et consultables sur le site Internet de la commune : [www.mairie-valdumignon.fr](http://www.mairie-valdumignon.fr) – Rubrique Municipalité – « Les comptes rendus du conseil ».

# ACTUS DU MOMENT

## Projet Ecole

### DES PLANS ARCHITECTURAUX QUI CORRESPONDENT AUX BESOINS IDENTIFIÉS DE SÉCURITÉ ET DE REORGANISATION DES ESPACES.

L'année 2022 aura été l'année pour étudier la faisabilité du projet Sécurisation, Réhabilitation, Extension de l'école et de la Salle des Fêtes, Création d'une Micro-crèche...

Le cabinet d'Architectes BIOLEY-CONTAMIN a établi différents scénarii. Le Comité de pilotage a quant à lui retenu cette étude finale dont les objectifs principaux sont les suivants :

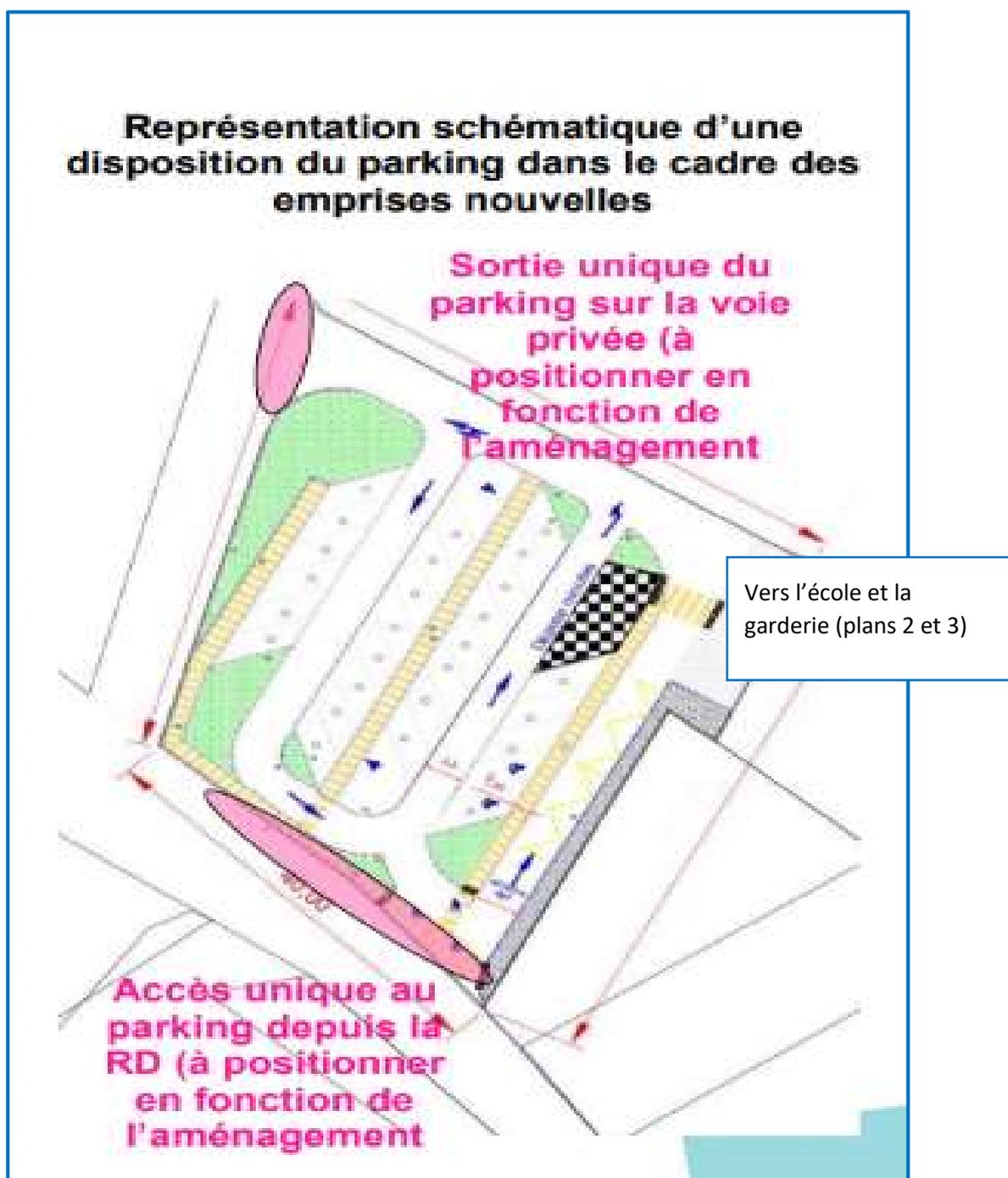
1. **La Sécurisation des abords :** elle sera possible par l'arrière de l'école à partir du parking, parcelle à l'Ouest de l'école.

Un cheminement piétons est envisagé pour rejoindre par le Nord la rue de la Voie romaine.

Le Parking servira au stationnement des bus et au stationnement pour les parents.

L'entrée des enfants se fera par l'arrière, les parents pourront profiter d'un préau extérieur couvert.

La garderie sera juste avant l'entrée



**2. Réhabilitation de l'école, extension de l'école et suppression de la salle des Fêtes :**

Les 4 classes et le bureau de direction restent à leurs places initiales.

Pour chaque classe, une entrée/sortie vers chacune des cours, un préau dans la cour arrière.

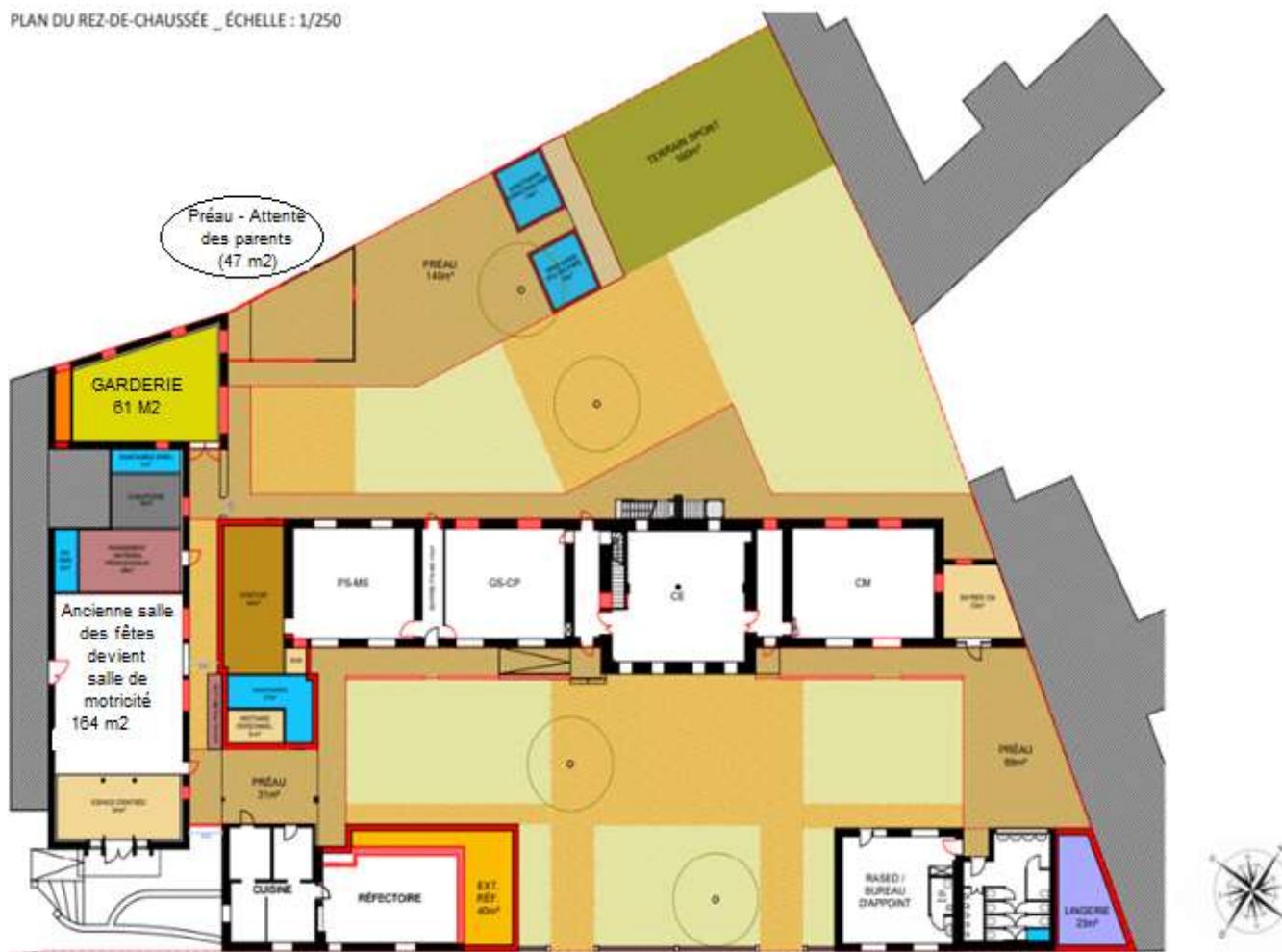
Toute la partie isolation thermique et chauffage de l'ensemble des bâtiments doit être revue, ainsi que l'assainissement.

La salle des fêtes utilisée en salle de motricité et mutualisée avec la micro-crèche, plus de scène, rangements, local chauffage.

Agrandissement du réfectoire.

## Plan n°2 Plan Ecole, entrées et sorties, cours et préaux

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE \_ ÉCHELLE : 1/250



Page 4/20

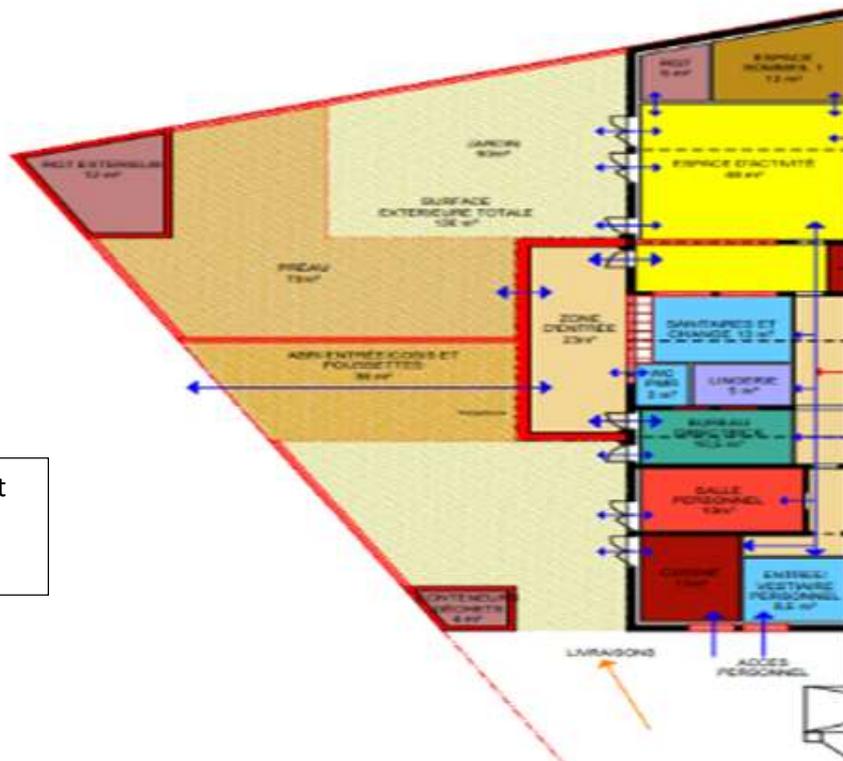
SCÉNARIO FINAL

3. **Création d'une micro-crèche** : A terme, elle prendra place dans toute l'aile ouest de la salle des fêtes. L'année 2023 sera l'année pour le concours d'architectes, dépôt de permis de construire, recherche des subventions, finalisation du budget.

### Plan n°3 projet « Mini crèche »

L'étude prend en charge les locaux restants (Salle Angélique, cuisine, salle orchidée et une partie de la salle des fêtes pour réorganiser les espaces et permettre l'installation d'une « Mini crèche », projet en concertation avec la CAF, le CSC, le Département et la CAN ... qui permettrait d'accueillir une douzaine d'enfants en bas âge.

## PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE \_ ÉCHELLE : 1/200



Côté ancienne  
salle des fêtes et  
école (plan N° 2)



Vers le parking et  
les voies d'accès  
(plan N° 1)

Les coûts de réalisation sont très lourds mais nécessaires notamment en terme d'isolation et de réorganisation des bâtis...

**Les freins actuels identifiés :** La position géographique de l'école et de la parcelle dédiée au parking, il est nécessaire de procéder à des **fouilles archéologiques préventives**. Les délais d'intervention ne sont pas encore connus.

Les plans du projet sont visibles à la mairie sur demande.

## Halloween

Le samedi 5 novembre dernier, la deuxième édition de la soirée d'Halloween a eu lieu. Elle a été organisée par la municipalité avec la participation de l'Association des Parents d'Elèves (première édition organisée par le Comité des fêtes d'Usseau).

Cette année une promenade semi-nocturne dans les jardins communaux entre Usseau et Antigny était proposée. Elle a réuni plus de 120 participants. La soirée s'est poursuivie par le concours de déguisement des petits et des grands.



La soirée s'est terminée par le repas « Tartiflette » proposé par l'APE qui vous a aussi beaucoup plu. Vous avez été très nombreux à partager ce premier repas d'Halloween.

Nous espérons vous recevoir encore plus nombreux l'année prochaine et réfléchissons à un nouveau parcours, pour encore découvrir les chemins de notre village.

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé pour le Niortais (CPTS) a été officiellement créée en décembre 2021. Cette association à but non lucratif s'étend sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération du Niortais, et regroupe environ 120 professionnels de la santé et du soin (médecins, infirmiers, pharmaciens, ...).

Son objectif principal est d'améliorer le parcours de soin de patients. La CPTS permettra ainsi de faciliter les contacts et les échanges entre les spécialistes de ville et le milieu hospitalier.

Ce n'est pas la première CPTS du département, d'autres existent dans le Thouarsais ou encore le Bocage Bressuirais. Et elles agissent toutes selon le même principe de mettre en relation les professionnels sur le terrain.

Cela répond aussi au problème de la désertification médicale en facilitant le travail en commun des acteurs du soin, « en levant les barrières et permettant d'avancer plus vite et plus loin » et remplissent 6 missions reconnues « de service public » depuis 2019 :

- Faciliter l'accès aux soins – notamment à un professionnel de santé pour les patients du territoire sans médecin traitant
- Mettre en place des parcours répondant aux besoins des territoires pour renforcer la prise en charge et le suivi des patients, éviter les ruptures de parcours et favoriser le maintien à domicile de patients complexes, handicapés, âgés...
- Initier des actions territoriales de prévention, de dépistage,
- Contribuer au développement de la qualité et de la pertinence des soins pour favoriser l'échange de bonnes pratiques médicales et soignantes
- Accompagner les professionnels de santé sur leur territoire, par exemple en facilitant l'accueil de stagiaires
- Participer à la réponse aux crises sanitaires par un plan d'action adapté.

## DES ACTIONS PERCUTANTES AU SERVICE DES HABITANTS

Pour notre territoire une cellule de coordination de 2 infirmières de prévention et d'orientation coordonnent 2 campagnes de sensibilisation :



Sensibilisation à l'insuffisance cardiaque



Sensibilisation au diabète de type 2

Vous pourrez les rencontrer le 21 février à partir de 14h30

Il vous est possible pour participer de vous inscrire en mairie ou de venir directement à la salle ANGÉLIQUE à USSEAU

## Boîte à dons

**UNE BOÎTE A DONNS S'INSTALLE PRES DE CHEZ VOUS !**

(Ancienne caserne des pompiers à USSEAU, à côté du stade de foot)

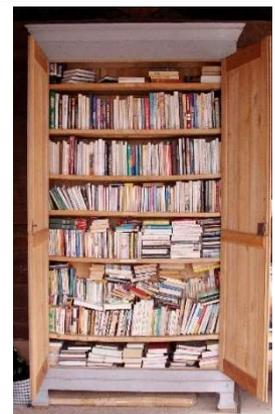
Dans la commune de Val du Mignon, le mot **SOLIDARITE** a un sens.

La mobilisation pour l'UKRAINE l'a prouvé. Forte de cette expérience, la commune en lien avec le Centre Socio-Culturel du Pays Mauzéen a décidé d'implanter une boîte à dons.

**COMMENT FONCTIONNE UNE «BOÎTE A DONNS» ?**

La Boîte à dons vous permet de venir librement déposer des objets en bon état et de vous servir en toute gratuité, c'est un espace d'échanges ouvert à tous.

**VOUS AVEZ DES OBJETS, DES LIVRES, DE LA VAISSELLE, DES JEUX OU PETITS MOBILIERS EN BON ETAT ... ?**



Venez les déposer à la Boîte à dons, ils feront certainement des heureux ! Vous y trouverez également peut-être des objets qui vous seront utiles et à qui vous pourrez donner une deuxième vie.

Trop d'objets en bon état finissent à la déchetterie, c'est sur ce constat et sur l'expérience réussie de la commune de LA ROCHENARD que nous souhaitons développer le concept de « la Boîte à dons » sur les communes volontaires du Pays Mauzéen. Notre Commune va donc être la deuxième à faire partie de ce réseau.

### QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- Encourager l'économie circulaire en donnant une seconde vie aux objets
- Jeter moins et acheter moins
- Créer un lieu de partage, de convivialité et de solidarité en proposant différents ateliers d'échanges

Ce projet est porté par l'équipe des « Cafés pros » du PLIE du Centre socioculturel en partenariat avec l'équipe municipale du Val de Mignon.

### QUAND ?

Semaine 9 (fin février) après présentation aux élus du Conseil municipal

**Si vous souhaitez participer à la mise en place et à la gestion de la Boîte à dons, n'hésitez pas :  
à contacter Bénédicte VIONNET-FAUSSET au 05 49 26 72 46  
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !**

## Marché de Noël

Cette année du 2 au 6 décembre, le marché de Noël s'est déroulé en 3 temps :

Le vendredi soir les festivités étaient lancées avec les habituels chants de famille rural et des élèves de l'accompagnement scolaire, ainsi que l'allumage des illuminations communale.



Le samedi, toute la journée a été ponctuée de plusieurs animations : moment d'accueil de la caravane du Téléthon, présence du Père Noël, manège gratuit pour tous, stand artisanaux.

Les enfants ont été nombreux à profiter du manège gratuit et à venir voir le père Noël.



Le mardi sur le temps du marché hebdomadaire, des artisans supplémentaires se sont ajoutés, avec la présence des institutrices et des élèves de l'école pour vendre leurs jolies créations.

Sur les 3 jours, à tour de rôle le comité des fêtes et l'APE ont tenus leur buvette.

L'année prochaine il est envisagé de concentrer cet événement sur une seule journée, voir en nocturne.

## Accueil des nouveaux arrivants

Pour ouvrir les festivités de Noël et de fin d'année, le jeudi 15 décembre, un avant-goût festif lors de l'accueil de nouveaux habitants à VAL DU MIGNON par Mme Marie Christelle BOUCHERY et les maires délégués de Thorigny sur le Mignon et USSEAU.



## Ecole : Repas de Noël

Le 16 décembre, agents municipaux, élu(e)s, maire et maires adjoints, secrétaires se sont retrouvés pour le traditionnel repas de Noël avec les enfants de l'école et préparé par Frédéric IMBERT le cuisinier du restaurant scolaire ... Les lutins du Père Noël (Fabienne et Cécile sont venues en costume pour l'occasion).



- Mousse de foies de volailles sur toasts
- Filets de Saint Pierre sauce crevettes accompagné d'un risotto crémeux aux champignons,
- Fromage, Bûche... et papillotes

Après ces agapes, le Père Noël est venu apporter les petits présents de Noël à chaque enfant (cette année une boule à accrocher dans le sapin). L'Association des Parents d'Elèves quant à elle, avait commandé dans la hotte des livres pour les enfants.



## Un cadeau pour nos aînés

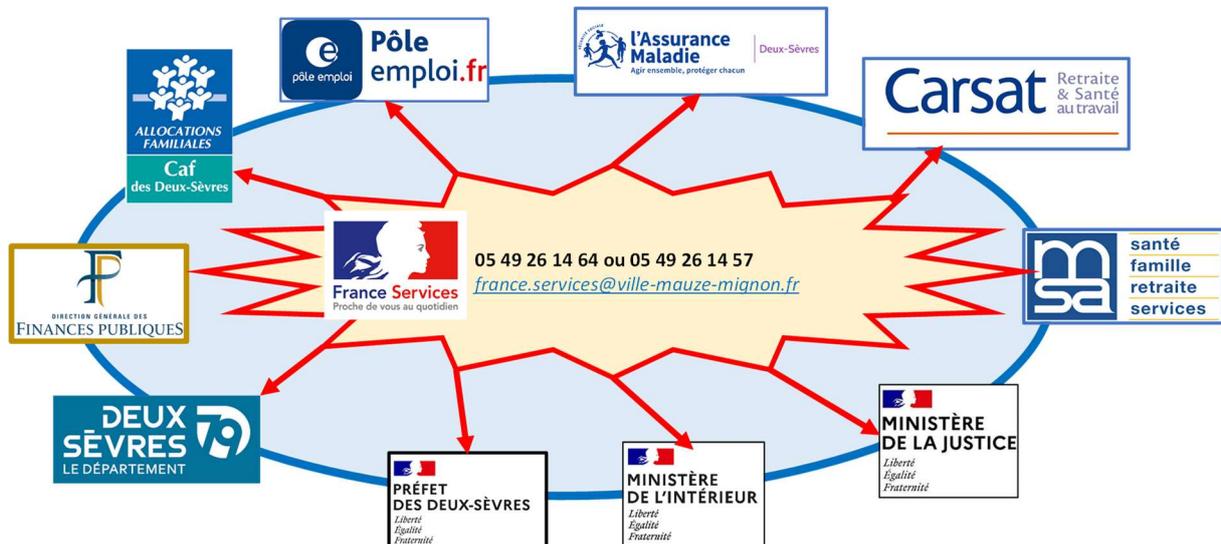
Dernière semaine de décembre, pour nos anciens, les traditionnels paniers gourmands, réalisés par « Action sociale et Santé », ont été distribués par les élus. Cette année encore, terrines, petites bouteilles de vin, chocolats et paillotes, confitures, ... accompagnés de jolis dessins des enfants de la garderie.





Depuis quelques jours, deux nouveaux agents sont installés dans de nouveaux bureaux pour :

- proposer un guichet unique de proximité,
- répondre aux questions,
- vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien.



**Qui ?** Stéphanie GARNIER et Nolan CALOT sont présents 5 jours par semaine à différents horaires pour aider les Mauzéens et les habitants du territoire et leur communiquer des informations pratiques générales, un accompagnement au numérique ou des conseils spécifiques en s'appuyant sur un correspondant de chacun des partenaires cités.

**Où ?** Les bureaux sont situés dans la cour à droite de la mairie de Mauzé sur le Mignon.

**Comment ?** Contacts : 05 49 26 14 64 ou 05 49 26 14 57 et par mail : [france.services@ville-mauze-mignon.fr](mailto:france.services@ville-mauze-mignon.fr)

## Vœux de la municipalité



La 1<sup>ère</sup> fois depuis bien longtemps, la cérémonie des vœux du maire ne s'est pas déroulée selon le schéma habituel. Toutes les salles de réunion se sont retrouvées occupées pour ce premier week-end de janvier et l'équipe municipale a dû solliciter le Président de l'association « APILUL », Mr LACOUTURE, qui a bien voulu avec son Bureau, laisser une partie de ses locaux pour organiser ces vœux.

Pour l'occasion, les habitants présents ont pu visionner une rétrospective filmée réalisée à la demande de Madame le Maire par des membres d'ASST'USS, sur la base d'informations, de photos ou de vidéos fournies par les Associations de Val du Mignon. Certes, ce film aurait dû être visionné pour les vœux 2022 et par conséquent présentait quelques anachronismes, mais l'objectif de départ était bien de montrer la vigueur du champ associatif malgré les périodes difficiles que nous avons traversées avant. Notons que l'événement s'est bien déroulé avec la présence d'une partie des enfants du Conseil municipal et des élus. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés ainsi que l'association APILUL.

La matinée s'est achevée par un vin d'honneur accompagné de la traditionnelle brioche.



## Le PLUiD dans les villages

Engagée dans une démarche de planification urbaine intercommunale, Niort Agglo dispose de la compétence PLU, plan local d'urbanisme, à l'échelle du territoire des 40 communes depuis le 1er décembre 2015.

Cette compétence de l'Agglomération prévue par la loi ALUR du 24 mars 2014 inclut l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi) voué à se substituer aux documents d'urbanisme en vigueur dans les 40 communes (PLU, cartes communales).

Le 14 décembre 2015, le Conseil d'agglomération a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) intégrant le Plan de déplacement urbain (PDU). Il prend donc la forme d'un PLUiD ("D" pour déplacement).

Le PLUiD est un document à la fois stratégique, réglementaire et prospectif. Il exprime un projet qui correspond à une vision du territoire de Niort Agglo à horizon dix ans, il traduit réglementairement le projet de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé le 10 février 2020.

Après des réunions publiques proposées par la CAN, chacun d'entre vous peut assister en réunion de secteur à la présentation du PLUiD de Val du Mignon, voir le plan d'urbanisme, poser des questions générales sur la méthode, voire sur des cas personnels après rendez-vous pris en mairie.

Le plan présenté est l'aboutissement de réunions entre élus, agents techniques de la CAN et de l'état.

Après avoir :

1. vérifié la présence des friches, des haies, des murets, des éléments patrimoniaux comme moulin, puits, arbres, trames vertes et bleues, zones inondables...
2. pris connaissance des zonages à urbaniser, agricoles, naturels, au vu des sollicitations individuelles des particuliers, des activités et projets des professionnels du territoire, au vu des réglementations à respecter, moins d'emprise agricole, le calcul de densification a fait ressortir sur notre commune => 3.8 ha possibles pour accueillir de l'habitat nouveau sur les 10 ans à venir.

**Ce PLUiD ne remet pas en question l'assainissement collectif. Toutes les habitations anciennes ou nouvelles de la commune devront avoir un assainissement non collectif.**

Pour plus d'informations :

- ☞ <https://www.niortagglo.fr/habiter-etudier/urbanisme/plan-local-durbanisme-intercommunal-deplacements-plui-d/index.html>
- ☞ Rendez-vous en mairie sur demande et selon horaires d'ouverture



## PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### Familles rurales

L'accompagnement à la scolarité a repris, le mardi soir après l'école, en septembre sur le thème de la nature.

Les enfants de l'année précédente ont retrouvé avec plaisir «leur arbre» et recherché les changements intervenus depuis leur dernier passage.

Des feuilles de différents arbres sont venues compléter leur classeur afin de leur apprendre à les reconnaître grâce à leur forme.

Cécile est venue avec ses tomates nous apprendre à en extraire les graines que nous replanterons au printemps ... et dégusterons peut-être cet été.

En octobre nous sommes allés vendanger dans la vigne de Sébastien qui nous en avait réservé un petit bout. Les enfants ont ainsi vu la transformation du raisin en moût et surtout pu le goûter avant qu'il ne devienne vin.

Comme depuis plusieurs années, les enfants étaient présents à la commémoration du 11 novembre. Entourés de quelques parents et personnes du groupe « La Chansonnette » ainsi que des bénévoles,



ils ont chanté « Ce que c'est qu'un drapeau ». A cette occasion les enfants ont remis un drapeau à chaque militaire et à la majorité des personnes présentes. **Merci à Louissette qui a gentiment accepté de fabriquer une cinquantaine de drapeaux pour cette occasion.**

Pour l'illumination de la mairie c'est avec beaucoup d'entrain que le groupe a exécuté des chants de Noël.

Afin de fêter la fin de l'année, nous sommes allés au cinéma de St Hilaire où « Le royaume des étoiles » attendait notre visite !



C'est avec plaisir et des projets dans la tête que nous avons commencé l'année autour de la galette des rois et appris ou réappris le prénom des trois rois mages.

Si d'autres enfants veulent se joindre à nous, les inscriptions se font tout au long de l'année...



APE Usseau

Le dernier trimestre 2022 a été riche en évènements pour notre Association de Parents d'Elèves.

En plus des traditionnelles ventes de madeleines Bijoux, saucissons, nous avons fait ou tenté de faire de nouveaux évènements :

- Halloween : en partenariat avec la municipalité, nous avons participé à l'organisation de la soirée Halloween du samedi 5 novembre en réalisant le repas. Au programme, une tartiflette réalisée par le Traiteur Ganry de Mauzé et des brioches confectionnées par « Le pain des Hameaux » d'Ussolière. Le repas a attiré une cinquantaine de personnes et a été plutôt une réussite pour une première. A voir pour 2023...
- Bourse aux jouets : prévue le dimanche 20 novembre, faute de participants, malheureusement, cette première a dû être annulée. Nous remettons ça au printemps, en comptant sur votre présence !
- Marché de Noël : les vendredi 2 et mardi 6 décembre, nous avons tenu notre traditionnelle buvette au marché de Noël, avec barbes à papa, vin chaud, pêche à la ligne... Un véritable succès !
- Spectacle de Noël : le jeudi 15 décembre, le spectacle « Plume et Poussière » a pu émerveiller la centaine d'enfants et la vingtaine d'adultes présents. Encore une véritable réussite !

Après cette fin d'année riche et mouvementée, nous reprenons le début d'année doucement. A venir, vente de madeleines Bijoux, bourse aux jouets/puériculture, et bien d'autres surprises.

Encore une fois, merci à toutes et à tous de votre participation, qui nous permet de contribuer aux différents temps de vie de nos enfants à l'école.

## VEILLE ET PROPOSITION

De plus en plus de nos concitoyens rencontrent des difficultés afin d'obtenir un rendez-vous pour une consultation chez un personnel de santé (médecin, spécialiste, dentiste, etc.).

Afin d'anticiper l'apparition de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui un désert médical, il conviendrait, dans un premier temps, de se rapprocher des représentants des communes voisines (Epannes, Beauvoir sur Niort, Mauzé sur le Mignon, Marsais) afin de faire un état des lieux de la situation territoriale.

En identifiant ainsi le besoin il serait possible de mettre rapidement sur pied, avec les responsables de la CAN, l'ordre des médecins et le CHU de Niort, un programme afin d'empêcher, *a minima*, que la situation ne s'aggrave.

Placée au centre d'une zone déficitaire en personnel de santé, la situation géographique particulière de notre commune nous oblige à agir promptement afin d'endiguer ce problème de santé publique qui ne fait que s'amplifier.

*Sébastien DUGLEUX, Fabrice GIRARDEAU, Philippe TEILLET*

# ZOOM SUR ... LES NOUVEAUX TARIFS COMMUNAUX 2023

## Restaurant scolaire

Les différentes augmentations des denrées alimentaires et de l'énergie nous contraignent à revoir les tarifs du restaurant scolaire. En conséquence, nous vous recommandons de prendre note des modifications ci-dessous :

TARIFS	Tarifs appliqués depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2021	Tarifs au 1er février 2023
Enfants de Val du Mignon	2.60€	2.80€
Enfants hors commune	4.15€	4.35€
Personnel et assistant de vie scolaire	4.75€	4.95€
Enseignants et personne extérieure	5.85€	6.25€

## Garderie

**HORAIRES** : A partir de **7h15 le matin** et le soir **jusqu'à 18h30**

PRESTATIONS LE MATIN	TARIFS
Moins de 15 min	1,55€
Plus de 15 min	2,25€
Famille nombreuse	1,55€
PRESTATIONS LE SOIR	TARIFS
Au-delà de 18h30	1/4 d'heure => 2,35 €
Pénalité pour dépassement	10,10€

### RAPPELS CONCERNANT LES TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE ...

**HORAIRES** : A partir de **7h15 le matin** et le soir **jusqu'à 18h30**



**Nous remercions les parents de bien veiller au respect des horaires de fonctionnement de l'accueil de la garderie.**

#### MAIRIE DE VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau - USSEAU  
79210 VAL DU MIGNON  
Tél. : **05.49.04.85.16**  
Courriel : [secretariat@mairie-valdumignon.fr](mailto:secretariat@mairie-valdumignon.fr)  
Site : [www.mairie-valdumignon.fr](http://www.mairie-valdumignon.fr)

Retrouvez-nous sur



#### HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

**USSEAU** : Lundi => 10h à 12h  
Mardi / Mercredi => 15h à 18h  
Vendredi => 10h à 12h  
**PRIAIRES** : Rendez-vous sur demande  
**THORIGNY /M.** : Rendez-vous sur demande

Siège : Mairie Val-du-Mignon – Tél : 0549048516 – Email : [secretariat@mairie-valdumignon.fr](mailto:secretariat@mairie-valdumignon.fr)

Directrice de publication : M-Christelle BOUCHERY – Rédactrice en chef : Monique GRATALOUP – Composition : Cyril CHAT – Crédits photos et rédacteurs : M-Christelle BOUCHERY, Monique GRATALOUP, Myriam LIXON, Jocelyne CONSTANTIN, Pascal WIERZBICKI, Cyril CHAT, Aurélie THUAULT